

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

ACTE N° CC-20201116-003

du 16 novembre 2020

n°003

page 1/2

EXTRAIT :

**GRAND
CHATELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 81

PRESENTS (55) : JM. AURIAULT, A. PICHON, F. LE MEUR (suppléante de J. ROY), B. BIET, F. BONNARD, O. LANDREAU, L. ROY, JP. ABELIN, M. LAVRARD, Y. ERGUL, J. MARECOT, M.FRESNEAU, S. RAYNAUD, B. ROUSSENQUE, M. DROIN, AF. BOURAT, H. PREHER, A. MESSAOUDENE, S. GUEGUEN, P. CANTINOLLE, F. MERY, Y. TROUSSELLE, P. BAZIN, D. SIMON, C. CIBERT, H. MATTARD, E. MICHEL (suppléante de M. FAVREAU), N. MARQUES-NAULEAU, P. BIGOT, B. de COURREGES, Y. TARTARIN, P. GUÉNAIRE, F. MERCHADOU, H. COLIN, I. RABUSSIÉ, J. SABOURIN (suppléant de B. FONTAINE), T. TRIPHOSE, P. AZILE, C. MICHAUD, O. GOLA, V. LEAU, E. BAILLY, P. DJERBIR (suppléant de P. BARBOT), T. PRIEUR, A. BRAGUIER, M. GODET, L. JUGE, G. PEROCHON, M. CHAINEAU, D. CHAINE, P. ROCHER, P. FOUCTEAU, F. SCHMITT, P. BERNARD, J. BOISSON

POUVOIRS (14) :

1. E. AZIHARI donne pouvoir à M.LAVRARD
2. T. BAUDIN donne pouvoir à Y. ERGUL
3. J. MELQUIOND donne pouvoir à J. MARECOT
4. L. RABUSSIÉ donne pouvoir à M.FRESNEAU
5. JM.MEUNIER donne pouvoir à S. RAYNAUD
6. F. BRAUD donne pouvoir à B. ROUSSENQUE
7. C. FARINEAU donne pouvoir à M. DROIN
8. E. PHILIPPONNEAU donne pouvoir à AF BOURAT
9. G. PRINCET donne pouvoir à H. PREHER
10. JP. CONTE donne pouvoir à A. BRAGUIER
11. P. POUPIN donne pouvoir à D. CHAINE
12. C. CHAPUT donne pouvoir à O. GOLA
13. V. DESIRÉ donne pouvoir à O. GOLA
14. D. SIMONET donne pouvoir à P. BAZIN

EXCUSES (12) : B.HENEAU, D. CATHELIN, A. NOEL, C.PIAULET, F. REBY, G. WIBAUX, P. LECLERC, C. PEPIN, F. PIERRON, S. MIGEON, F. SOURIAU, M. LATUS

Nom du secrétaire de séance : Antoine BRAGUIER

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN

OBJET : Élection de délégué au Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement rural (SIMER)

Conformément à l'article L5711-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), les syndicats mixtes sont soumis aux dispositions de l'article L5211-7 du CGCT qui prévoit que les délégués sont élus dans les conditions prévues à l'article L2122-7 du CGCT c'est-à-dire au scrutin secret à la majorité absolue au deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

En outre, l'article L5711-1 du CGCT prévoit que « pour l'élection des délégués des établissements publics de coopération intercommunale avec ou sans fiscalité propre au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre ».

Le conseil communautaire par délibération n°13 du 22 juillet 2020 à désigner :

- Au sein du Collège "travaux publics" : 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants
- Au sein du Collège "collecte et traitement des déchets" : 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**Délibération du conseil communautaire****ACTE N° CC-20201116-003****du 16 novembre 2020****n°003****page 2/2**

Monsieur Frédéric PIERRON, élu au collèges travaux publics lors du conseil communautaire du 22 juillet dernier a démissionné de sa fonction de délégué suppléant. Il convient donc de procéder à une nouvelle élection.

* * * * *

VU l'article L5711-1 du code général des collectivités territoriales relatif aux dispositions applicables aux syndicats mixtes,

VU les statuts du syndicat,

VU le courrier de démission de Monsieur PIERRON de sa fonction de délégué suppléant au collège travaux publics du SIMER, en date du 31/08/2020,

CONSIDERANT la nécessité de procéder à l'élection d'un délégué suppléant du SIMER afin de permettre à celui-ci de poursuivre son fonctionnement,

Le Conseil communautaire, ayant délibéré, décide de désigner :

- M. Thierry TRIPHOSE comme délégué suppléant au collège travaux publics, pour siéger au comité syndical du SIMER.

La composition des délégués du SIMER est comme suit :

Candidats au collège travaux publics (4 titulaires et 4 suppléants)

Titulaires	Suppléants
- Philippe CHARLET (Saint-Rémi-sur-Creuse)	- Jean-Pierre BARON (Chenevelles)
- Laurent MASSONNET (Vouneuil-sur-Vienne)	- Clément CHAPUT (Naintré)
- Isabelle AUZANNEAU (Coussay-Les-Bois)	- Odile LANDREAU (Cenon-sur-Vienne)
- Xavier ROBIN (Vicq-sur-Gartempe)	- Thierry TRIPHOSE

Candidats au collège Déchets (2 titulaires et 2 suppléants)

Titulaires	Suppléants
- Evelyne AZIHARI (Châtellerault)	- Yannick TARTARIN (La Roche Posay)
- Alain GEORGES (Leigné-Les-Bois)	- Eric BAILLY (Pleumartin)

Vote : Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
L'adjointe au directeur des affaires
institutionnelles et juridiques
Patricia BULAN

